

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES
DE HAUTE PROVENCESYNDICAT MIXTE DE GESTION DU
PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

27/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9 h 30 à la salle polyvalente des Salles sur Verdon sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	8 + 5	13
Total des voix : 16		

Date de convocation
13/10/2022

Délibération
n°22_10_B8_11**Etaient présents :**6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Philippe MARANGES** (Castellane)1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) :
Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)**Ont donné pouvoir :**Porteurs d'1 voix : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Romain COLIN** (Moustiers Ste Marie) à **Bernard CLAP** ; **Bruno BICHON** (Thorame basse) à **Paul CORBIER** ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon Agglomération) à **Jacques ESPITALIER** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Antoine FAURE** ;**Prise en charge des frais d'un intervenant pour le projet « Archéo'Verdon »**

Annule et remplace la délibération du Bureau en date du 15 septembre 2022

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les délibérations du Bureau en date du 10 décembre 2020 et 23 septembre 2021 relatives à l'opération « Archéo'Verdon : se nourrir et vivre dans un environnement en évolution »

Le Président expose,

Le projet Archéo'Verdon, porté par le Parc, s'articule autour de plusieurs temps culturels et pédagogiques :

- L'organisation de journées de sensibilisation à l'archéologie : un comité syndical thématique à l'attention des élus en 2023 et une journée de rencontre des professionnels du tourisme – marqués Parc.
- L'édition d'un courrier scientifique du Parc hors-série sur les découvertes archéologiques du Verdon.
- Des bistrots archéo' organisés en 2023 à l'occasion des journées européennes de l'archéologie, pour faire partager les découvertes au plus grand nombre et de permettre la rencontre d'archéologues avec les habitants.
- Des projets menés avec des écoles, collèges et centre de loisirs (appel à projet en cours) sur l'année scolaire 2022 – 2023. Il s'agit d'inviter les jeunes du territoire à découvrir l'histoire de leur territoire.

Concernant les projets avec les jeunes, l'un d'eux va se dérouler à Vinon-sur-Verdon avec un groupe de 10 – 11 ans du centre de loisirs les 2, 3, 4 et 9 novembre. Pour cela nous allons mobiliser des intervenants dont deux chercheurs qui interviendront à titre gratuit mais demandent à ce que leurs frais soient pris en charge. Il s'agit de :

- Véronique Blanc Bijon, chercheuse au CNRS à Aix-en-Provence au Centre Camille Jullian, spécialiste des mosaïques. Elle nous parlera de la mosaïque de la villa Pèbre découverte sur la commune devant les jeunes.
- Lucas Martin, chercheur à l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive, qui a dirigé les prospections et fouilles de la villa Pèbre depuis 2018. Il présentera une conférence à la médiathèque pour clôturer le projet.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau

- Approuvent le remboursement à **Mme Véronique Blanc Bijon** et **M. Lucas MARTIN**, de leurs frais de déplacement à l'occasion de cette intervention (kilomètres, péages, repas, hébergement) selon le barème applicable aux agents de la fonction publique territoriale.
- Autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Sous les signatures

Pour être conforme

NATUREL REGIONAL

VERDON

Le Président

Bernard CLAP

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

